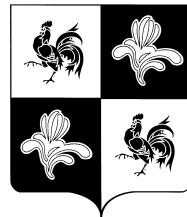


Parlement francophone bruxellois
(Assemblée de la Commission communautaire française)



30 octobre 2009

SESSION ORDINAIRE 2009-2010

**PROJETS D'AJUSTEMENT DU BUDGET 2009 ET DE BUDGET 2010
DU PARLEMENT FRANCOPHONE BRUXELLOIS**

Préambule

En ce début de législature, une illustration du contenu des différentes rubriques peut être utile :

A. Dépenses liées au personnel

Cette rubrique regroupe les différentes allocations consacrées au paiement :

- du personnel statutaire et contractuel (1 agent) du greffe;
- du personnel affecté au secrétariat de la présidence;
- de la formation des agents;
- de la dotation au service social;
- des assurances liées au personnel.

B. Abonnements – Livres

Cette rubrique regroupe les frais de presse et l'acquisition de différents ouvrages.

C. Bâtiments

Cette rubrique regroupe les frais liés à la location, l'usage et l'entretien de l'immeuble de la rue Ducale abritant la présidence et le greffe.

De même, les frais d'entretien des emplacements de parkings de la rue du Lombard dont nous sommes restés propriétaires sont imputés dans cette rubrique. Il est à noter que ces emplacements procurent également un loyer repris en recette.

D. Mobilier, équipement et matériels divers

Cette rubrique regroupe les différentes allocations consacrées à l'acquisition de petits et gros mobiliers de bureau et au matériel informatique.

Les frais d'assurance dudit matériel y sont aussi imputés.

E. Fournitures et frais

Cette rubrique regroupe les allocations relatives à l'impression des différents papiers et documents liés à l'activité administrative et parlementaire.

S'y trouvent aussi repris les frais de communication téléphonique et d'internet en ce compris l'intervention forfaitaire au profit des membres du Bureau et des présidents de groupes.

F. Transport

Cette rubrique regroupe les dépenses liées aux coûts des deux véhicules de la Présidence et du greffe ainsi que les frais de déplacement occasionnels.

G. Relations publiques et internationales

Cette rubrique regroupe les allocations liées aux activités protocolaires et représentatives du Parlement.

H. Initiatives culturelles et sociales

Cette rubrique regroupe les allocations permettant au Bureau de soutenir certaines activités d'asbl ou autres dans le cadre des matières que le Parlement entend promouvoir.

I. Fonctionnement du PFB

Cette rubrique regroupe les différentes allocations couvrant les frais divers liés à l'activité parlementaire, séances plénières, réunions des commissions, du Bureau, du Bureau élargi, services aux membres, ...

Sont également imputés dans cette rubrique les frais réclamés par le PRB pour le personnel mis à disposition durant les réunions et le compte-rendu.

Les rubriques J à R regroupent des dépenses diverses. Seule la rubrique « N. Aide aux groupes » doit être mise en avant puisqu'elle reprend les sommes que le PFB octroie aux différents groupes afin de permettre le recrutement des experts amenés à suivre les dossiers « Cocof ».

Le budget des dépenses comprend également un budget « investissement » qui fonctionne comme un budget extraordinaire au niveau communal.

En ce qui concerne les recettes, la principale est bien évidemment la dotation annuelle arrêtée dans le budget.

Le Parlement dispose aussi de revenus issus de ses placements financiers voire d'éléments plus ponctuels (vente des parkings, du terrain rue du Lombard, ...) ou de la quote-part versée par le Collège pour soutenir certaines activités menée en commun avec le Parlement.

PROJET D'AJUSTEMENT DU BUDGET 2009 DU PARLEMENT FRANCOPHONE BRUXELLOIS

Tendances générales

L'ajustement 2009 est comme chaque année l'occasion d'adapter les dépenses et recettes à la réalité constatée tant à l'occasion du compte de l'exercice précédent que de l'évolution réelle des dépenses de l'année en cours.

Pour rappel, l'année 2009 est une année électorale pour laquelle existait, au moment de la confection du budget initial, de nombreuses inconnues et des frais exceptionnels liés au renouvellement de l'assemblée et de ses différents organes.

Le Collège précédent avait cependant souhaité voir la dotation du Parlement limitée au montant estimé des dépenses hors dépenses exceptionnelles liées au processus électoral. Ainsi un accord avait été atteint pour fixer la dotation à 3.600.000,00 € alors que les dépenses étaient estimées à 3.830.000,00 €.

Différents éléments favorables et une gestion rigoureuse permettent aujourd'hui de ramener les dépenses du PFB pour 2009 à un montant inférieur. Il s'agit principalement :

- de l'absence d'engagement d'un collaborateur pour le président sortant;
- du préavis réduit de différents membres du Cabinet sortant;
- du recrutement limité au sein du Cabinet de la nouvelle Présidente;
- de la réduction de 3 unités du nombre des membres du Bureau et de la réduction des indemnités accordées à ces derniers.

Certains ajustements à la hausse sont cependant nécessaires :

- 17.000,00 € en ce qui concerne le personnel statutaire et ce, pour tenir compte des dépenses réelles constatées en 2008 et d'une dernière indexation fin 2008 non comptabilisées lors de la confection du budget;
- 13.000,00 € concernant les assurances liées au personnel et ce, pour tenir compte des dépenses constatées tant en 2007 et en 2008;
- 10.000,00 € pour couvrir le double paiement en 2009 d'une taxe non payée en 2008;
- 9.000,00 € pour couvrir le supplément lié aux indemnités de départ des anciens membres du Bureau non-réélus, ces derniers sont en effet plus nombreux qu'estimé;
- 10.000,00 € pour couvrir des dépenses supplémentaires en matière d'imprimés de bureau.

Les autres adaptations sont minimes et ne nécessitent pas d'explications particulières.

Au total, les dépenses prévues passent de 3.830.000,00 € à 3.710.850,00 € pour le budget ordinaire.

En final, le déficit du budget ordinaire devrait donc être limité, voire nul, en terme budgétaire et limité en terme comptable (prise en compte des amortissements) confirmant ainsi la volonté des différents Bureaux de ne pas exposer de dépenses superflues.

Au niveau des recettes, il convient de noter l'inscription du produit de la vente au PRB du terrain rue du Lombard et qui est destiné à accueillir le futur siège du PFB (1.400.000,00 €).

L'utilisation de ce montant doit faire l'objet d'un accord avec le Collège dans le cadre du protocole qui lie ce dernier à l'assemblée.

PROJET DE BUDGET 2010 DU PARLEMENT FRANCOPHONE BRUXELLOIS

Tendances générales

En ce qui concerne la confection du budget 2010, le souci a été de contenir au maximum les dépenses et ce, en tenant compte du contexte budgétaire difficile que nous traversons.

La volonté a dès lors été de ramener les dépenses aux alentours de 3.600.00,00 €

Ce résultat peut être atteint en tenant compte de certains éléments ponctuels :

- fin, en août 2010, du congé préalable à la retraite du greffier honoraire;
- absence d'indexation en 2009 et indexation tardive prévue en 2010 voire début 2011 uniquement;
- le président sortant ayant été désigné en qualité de secrétaire d'Etat régional, il ne bénéficie pas d'un collaborateur universitaire.

Il est également important de noter que les mesures liées à la « bonne gouvernance », telle que la réduction à 6 des membres du Bureau et la diminution substantielle des indemnités liées à l'exercice des fonctions spéciales, procurent une économie de près de 100.000,00 €

Les dépenses présentent donc une grande stabilité par rapport à 2008 et 2009.

Rubrique A – Personnel

Le budget 2010 reflète le retour à une année budgétaire non électorale.

Les dépenses sont influencées par le départ définitif à la pension du greffier honoraire, au 1^{er} septembre 2010, et par la perspective du recrutement d'un agent statutaire à orientation comptable. En effet, la comptable actuelle quittera le greffe au 31 décembre 2010.

L'augmentation constatée est également liée à l'entrée en vigueur des modifications statutaires relatives à l'aménagement des fins de carrière et aux augmentations barémiques.

Pour le surplus, les perspectives d'inflation arrêtées par le Bureau du plan permettent de tabler sur une grande stabilité salariale en 2010.

Rubrique B – Abonnements – Livres

Pas d'observation.

Rubrique C – Bâtiment

Pas d'observation.

Rubrique D – Mobilier équipement, matériel

La sous-rubrique D4 – Matériel informatique, qui avait été augmentée en 2009 pour permettre le renouvellement du parc informatique de la présidence et du greffe est ramenée à un montant en année courante.

Rubrique E – Fournitures et frais

La rubrique E1 a été portée à 40.000,00 € dans la mesure où l'année qui suit le renouvellement de l'assemblée entraîne une augmentation sensible des frais d'impression en terme de papier et autres enveloppes. Il est cependant prévu de sensibles diminutions de volume dans la mesure où en 2005 c'étaient 90.000,00 € qui avaient été réservé en ce sens.

Rubrique F – Transports

Pas d'observation.

Rubrique G – Relations publiques et internationales

Pas d'observation.

Rubrique H – Initiatives culturelles

Pas d'observation.

Rubrique I – Fonctionnement PFB et commissions

Pas d'observation si ce n'est concernant la sous-rubrique I3 – Rémunérations des collaborateurs des Vice-présidents et chefs de groupe, qui a été légèrement diminuée pour le faire correspondre aux dépenses réelles constatées durant les exercices précédents.

Rubriques J à R

A noter (Rubrique L) la prévision d'un budget de ± 10.000,00 € afin de procéder via la SELOR à une sélection des agents statutaires à recruter en cours d'année 2010 et l'intégration du coût de ces recrutements à partir du dernier quadrimestre 2010.

Pas d'observation si ce n'est concernant la rubrique N – Aide aux groupes qui a été augmentée pour tenir compte de l'évolution salariale.

Concernant le Budget extraordinaire, aucune dépense nouvelle n'est prévue en 2010 si ce n'est un budget prévisionnel de 40.000,00 € destiné à couvrir des initiatives liées à la présidence de l'UE et d'autres activités diverses.

Dotation

En ce qui concerne la dotation, le Bureau a fixé à 3.500.000,00 € le montant de la dotation 2010 en concertation avec le Gouvernement. Le Bureau a marqué son accord sur le versement de cette dernière :

- pour 2.113.000,00 € à charge du budget 2009 de la Cocof;
- pour 1.000.000,00 € sous forme de compensation de la dette de 1999 (avance de trésorerie liée à l'acquisition des parkings et terrains rue du Lombard);
- pour le solde, soit 387.000,00 € à charge du budget 2010 de la Cocof.

Ce faisant le Bureau fixe une nouvelle fois un montant de dotation inférieur aux besoins estimés et se devra de gérer avec la plus grande rigueur les moyens mis à sa disposition, le cas échéant il sera fait appel aux réserves du Parlement.

PROJET D'AJUSTEMENT 2009
PROJET DE BUDGET 2010

Ventilation des rubriques au sein des rubriques

DEPENSES

1. Ordinaire

	Rubrique	Budget 2008 initial	Ajustement 2008	Initial 2009	Ajustement 2009	Budget 2010
A	Personnel	1.744.500,00	2.115.500,00	2.344.500,00	2.272.500,00	2.191.500,00
A1	Traitements, indemnités	1.649.000,00	1.660.000,00	1.753.000,00	1.770.000,00	1.800.000,00
A2	Calcul	9.000,00	9.000,00	10.000,00	10.000,00	10.000,00
A3	Non-permanents	60.000,00	60.000,00	65.000,00	65.000,00	67.000,00
A4	Réserve	5.000,00	5.000,00	5.000,00	5.000,00	5.000,00
A5	formation	5.000,00	2.000,00	5.000,00	3.000,00	5.000,00
A6	Intervention achat ordinateur	6.000,00	6.000,00	6.000,00	6.000,00	6.000,00
A7	Dotation service social	10.500,00	10.500,00	10.500,00	10.500,00	10.500,00
A8	Traitements, secrétariat présidence		353.000,00	480.000,00	380.000,00	265.000,00
A9	Assurances		10.000,00	10.000,00	23.000,00	23.000,00
B	Abonnements, livres	8.000,00	8.000,00	8.000,00	8.000,00	8.000,00
B1	Codes, livres	3.500,00	3.500,00	3.500,00	3.500,00	3.500,00
B2	Abonnements, journaux	4.500,00	4.500,00	4.500,00	4.500,00	4.500,00
C	Bâtiments	403.200,00	450.500,00	405.500,00	412.500,00	406.500,00
C1	Loyers, charges, assurances	321.000,00	321.000,00	335.000,00	335.000,00	335.000,00
C2	Taxes	57.000,00	57.000,00	59.000,00	69.000,00	61.000,00
C3	Abonnements	200,00	500,00	500,00	500,00	500,00
C4	Nettoyage, maintenance	5.000,00	5.000,00	5.000,00	5.000,00	6.000,00
C5	Rafraîchissement	20.000,00	65.000,00	0,00	0,00	0,00
C6	Entretien parking Lombard		2.000,00	6.000,00	3.000,00	4.000,00
D	Mobilier, équipement, matériel	72.000,00	72.500,00	85.500,00	85.500,00	73.500,00
D1	Entretien, location	41.500,00	40.000,00	40.000,00	40.000,00	40.000,00
D2	Aménagements complémentaires	7.500,00	10.500,00	7.500,00	7.500,00	7.500,00
D3	Assurances	1.000,00	1.000,00	1.000,00	1.000,00	1.000,00
D4	Matériel informatique	20.000,00	20.000,00	35.000,00	35.000,00	23.000,00
D5	Internet	2.000,00	1.000,00	2.000,00	2.000,00	2.000,00
E	Fournitures, frais d'administration	155.000,00	163.000,00	158.000,00	156.000,00	171.000,00
E1	Fournitures et imprimés	20.000,00	20.000,00	20.000,00	30.000,00	40.000,00
E2	Documents parlementaires	105.000,00	105.000,00	100.000,00	90.000,00	95.000,00
E3	Photocopies et Reprobel	1.000,00	1.000,00	1.000,00	1.000,00	1.000,00
E4	Téléphonie et poste	29.000,00	37.000,00	37.000,00	35.000,00	35.000,00
F	Transports	5.000,00	8.000,00	8.000,00	8.000,00	8.250,00
F1	Entretien, fonctionnement	4.500,00	7.500,00	7.500,00	7.500,00	7.500,00
F2	Déplacements divers	500,00	500,00	500,00	500,00	750,00
F3	Remplacement véhicules	0,00	0,00	0,00		
G	Relations publiques et internationales	80.000,00	70.000,00	80.000,00	80.000,00	80.000,00
G1	Protocole	30.000,00	30.000,00	30.000,00	30.000,00	30.000,00
G2	Sous rubrique supprimée	0,00				
G3	Relations internationales	40.000,00	30.000,00	40.000,00	40.000,00	40.000,00
G4	Promotion	10.000,00	10.000,00	10.000,00	10.000,00	10.000,00
H	Initiatives culturelles / sociales	58.000,00	50.000,00	50.000,00	50.000,00	50.000,00
H1	Parraînages	19.500,00	19.500,00	19.500,00	19.500,00	19.500,00
H2	Initiatives culturelles / sociales	30.000,00	30.000,00	30.000,00	30.000,00	30.000,00
H3	Inscriptions à colloques	500,00	500,00	500,00	500,00	500,00
H4	Organisation colloques	8.000,00	0,00	0,00		
I	Fonctionnement P.F.B. et commissions	674.750,00	384.750,00	426.750,00	375.850,00	332.250,00
I1	Commissions, Bureau, Bureau élargi	18.000,00	18.000,00	18.000,00	20.000,00	20.000,00
I2	Indemnités	213.000,00	215.000,00	232.000,00	195.000,00	133.500,00
I3	Rémunérations collaborateurs	432.000,00	140.000,00	150.000,00	125.000,00	125.000,00
I4	Indemnité de départ	0,00	0,00	15.000,00	24.100,00	42.000,00
I5	Services aux membres	10.000,00	10.000,00	10.000,00	10.000,00	10.000,00
I6	Groupes de travail	0,00	0,00			
I7	Assoc. anciens parlementaires francophones	1.750,00	1.750,00	1.750,00	1.750,00	1.750,00
J	Frais financiers	4.250,00	3.250,00	4.000,00	3.000,00	4.000,00
L	Honoraires études, jury	7.000,00	7.000,00	6.000,00	6.000,00	15.000,00
M	Divers	500,00	500,00	500,00	500,00	500,00
N	Aide aux groupes	229.500,00	229.500,00	239.000,00	246.000,00	252.000,00
Q	Installation définitive	6.000,00	3.000,00	6.000,00	3.000,00	6.000,00
R	Gestion futur bâtiment	10.000,00	8.000,00	8.000,00	4.000,00	8.000,00
Totaux		3.457.700,00	3.573.500,00	3.829.750,00	3.710.850,00	3.606.500,00

2. Investissements

Rubrique	Budget 2008	Ajustement 2008	Budget 2009	Ajustement 2009	Budget 2010
Portail informatique	535.000,00	535.000,00	0,00	0,00	0,00
Remplacement véhicule de service	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Remboursement de l'avance de trésorerie de la CCF (parking Lombard)	0,00	1.189.000,00	0,00	1.000.000,00	0,00
Travaux confortatifs du Relais postal en vue de l'ouverture du parking	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Film TLB		25.000,00			
Présidence européenne et acitivités diverses					40.000,00
20 ^e anniversaire		0,00	20.000,00	33.000,00	0,00
Achat parcelles		74.000,00	0,00	0,00	0,00
Totaux	535.000,00	1.823.000,00	20.000,00	1.033.000,00	40.000,00

RECETTES

1. Ordinaire

Intitulés	Budget 2008	Ajustement 2008	Budget 2009	Ajustement 2009	Budget 2010
Dotation CCF	3.123.000,00	6.723.000,00	0 (*)	2.113.000,00	387.000,00
Report 2006 vers 2007	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Report 2007 vers 2008	333.682,00	333.682,00	0,00	0,00	0,00
Report 2008 vers 2009		– 3.600.000,00	3.600.000,00	3.600.000,00	0,00
Report 2009 vers 2010				– 2.113.000,00	2.113.000,00
Recettes propres	40.000,00	118.000,00	40.000,00	55.000,00	40.000,00
compensation dette Collège					1.000.000,00
Loyer parking + qp entretien		12.000,00	20.000,00	20.000,00	20.000,00
Prélèvement sur fonds social			170.000,00	60.000,00	50.000,00
Totaux	3.496.682,00	3.586.682,00	3.830.000,00	3.735.000,00	3.610.000,00

2. Investissements

Intitulés	Budget 2008	Ajustement 2008	Budget 2009	Ajustement 2009	Budget 2010
Prélèvement sur le fonds social (informatique)	535.000,00	535.000,00	0,00	0,00	0,00
Prélèvement sur le fonds social (véhicule)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Vente de 38 emplacements de stationnement au P.R.B.C.	0,00	1.343.718,00	0,00	0,00	0,00
Vente parcelle Lombard et Relais postal au PRB				1.400.000,00	
Prélèvement sur le fonds social pour travaux confortatifs du Relais postal	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Prélèvement sur fonds social pour achat parcelles Lombard		74.000,00			
Prélèvement sur fonds social pour Film TLB		25.000,00			
Prélèvement sur fonds social pour 20 ^e anniversaire			20.000,00	20.000,00	0,00
Prél. fds social pour Présidence européenne et activités diverses					40.000,00
Totaux	535.000,00	1.977.718,00	20.000,00	1.420.000,00	40.000,00

* Le Collège a décidé d'anticiper sur l'exercice budgétaire 2008, la dotation 2009 du Parlement fixée à 3.600.000,00 €

1109/4825
I.P.M. COLOR PRINTING
₹02/218.68.00